

# Concours national de poésie

Il y a 190 ans, Alphonse de Lamartine, poète et homme politique mâconnais, revenait de son premier voyage en Orient.

Pour conserver ce souvenir, l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon dont Lamartine a été quatre fois le président, organise un concours national de poésie sur le thème du Voyage.

Doté de plusieurs prix dont le premier prix de 500€, le concours a pour thème :

## Poésie et Voyage

***« Il n'y a d'homme plus complet que celui qui a beaucoup voyagé, qui a changé vingt fois la forme de sa pensée et de sa vie ».***

C'est cette phrase de Lamartine, extraite du « Voyage en Orient », évoquant l'étroite relation entre poésie et voyage, que nous proposons comme fil conducteur et base aux participants à notre concours.

---

## Le règlement

Article 1 – L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon ouvre son concours de poésie 2023, du 1<sup>er</sup> Mai au 15 Octobre 2023

Article 2- Ce concours est ouvert aux poètes d'expression française

Article 3- Le poème ne doit pas dépasser 40 lignes au format (21x29.7) et sera envoyé en 5 exemplaires.

Article 4- Chaque concurrent pourra envoyer 2 textes maximum

Article 5- Le droit de participation est de 10€ par poème (financement des prix – frais de dossiers et de secrétariat). Les chèques sont libellés à l'ordre de « Académie de Mâcon »

Article 6- Les poèmes devront être inédits et dactylographiés

Article 7- L'œuvre ne sera pas signée, elle comportera trois lettres et trois chiffres en haut à gauche. Ces indications seront mentionnées sur la fiche d'identification ci-jointe. Une fois remplie cette fiche sera mise sous enveloppe pour préserver l'anonymat du candidat. Sur cette fiche figurent : le code, le nom et le prénom, l'adresse postale, l'adresse courriel, le titre de l'œuvre

Article 8- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si aucune des œuvres présentées ne le satisfait

Article 9- Les prix seront décernés fin 2023 au cours d'une séance qui se tiendra à l'Hôtel Senecé – 41 rue Sigorgne à 71000 MACON

Article 10- Une enveloppe timbrée et libellée au nom, prénom et adresse postale du concurrent sera jointe pour l'envoi du palmarès

Article 11- Ne pas envoyer les lettres en pli recommandé

Article 12- Les récompenses :

1<sup>er</sup> prix : 500 €

2<sup>e</sup> prix : 300 €

3<sup>e</sup> prix : 200 €

Article 13- les envois devront parvenir avant le 15 OCTOBRE 2023, à :

**Académie de Mâcon  
Concours Poésie  
Hôtel Senecé  
41 rue Sigorgne  
71000 MACON**

Article 14- Les œuvres ne seront pas restituées

Article 15- Le jury est composé de 5 membres dont la présidence est assuré par monsieur Charles Angeli, président de l'Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

## FICHE D'IDENTIFICATION 2023

CODE composé de 3 LETTRES et de 3 CHIFFRES (exemple 123 ABC)

**CODE - - - - -**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

**TITRES DES ŒUVRES :**

**1<sup>er</sup> poème :**

**2<sup>ème</sup> poème :**